

GROUPE DE TRAVAIL « ROSE » GROUPE II

Modérateur : Didier Adrien Amougou

Rapporteurs : Jeanne Marie Mindja et Thierry Francis
Chine

MEMBRES :

- Mr OKO Rufin Antoine
- Chine Thierry Francis
- Eyenga Armand Claude
- Adilssou da Malta
- Nziemimpa Leonidos
- Jerome Nguetack
- Moulngang TAH
- Damase Rhisa
- Ngendabang Jules Chupezi
- Godeffroid Ndanrla

- Didier Amougou
- Jeanne Marie Mindja
- Abassa Augustine

Pertinence de problématiques identifiées :

Première, seconde, phrase validées, et pertinentes, la troisième, il faut reformuler et préciser le mandat et les rôles, c'est-à-dire recueillir les avis et les soumettre à la COMIFAC.

Quatrième point a été validé, nous avons ajouté une autre problématique, qui semble être important, à savoir le développement des stratégies au niveau des institutions

Principes par rapport au leadership peut causer des problèmes :

Première phrase est pertinente et a été validée, au niveau de la deuxième phrase, il faut redéfinir le terme leadership en lui ajoutant le qualificatif **bon** .

Il faut un bon leadership il aurait été un autre point ; dans un autre cadre, il faut que ce soit précis, valorisation des résultats obtenus, des acquis, à quel niveau et de quel acteur ?

Au niveau de la troisième phrase, contextualiser la phrase. De quel acquis est il question ? A préciser.

Les principes à présent devant guider la mise en œuvre de la stratégie genre (suite)

La première, la seconde, et la troisième phrase sont pertinentes et ont été validées. Au niveau de la quatrième phrase c'est réaliste, nous ne devons pas le relever, trop de confusion laisser les choses se faire par elles mêmes. Au niveau du cinquième point est ce un nouveau comité ? Si oui lequel ?

Avons-nous la même vision ?
Stratégiquement c'est bon. Mais
formuler de manière à intégrer le genre,
mieux clarifier la vision de la
COMIFAC, remonté au niveau des
directives.

Axe stratégique nun 1, préciser la durée
de vie du Comité Ad hoc avec un cahier
de charge bien défini.

RECOMMANDATION

A cause de la longue histoire, de
marginalisation des femmes, une
discrimination positive devrait aider à
relever le niveau des femmes, (pour
équité) une fois l'équilibre atteint

soumettre les fondements au principe de la légalité

Axe stratégique 1 Environnement favorable et une vision commune.